

## REVISION DU PLU

### Réunion publique mardi 14 novembre 2017 à l'espace Monzière avant l'arrêt du projet

Le Plan Local d'Urbanisme de notre commune est actuellement en cours de révision. Ce document va tracer les grandes lignes de développement de Bellerive pour les prochaines décennies : type d'habitat, circulation, commerces, environnement, dans un objectif de développement durable, démographique et économique. Une importante phase de concertation publique s'est ouverte avec la population au printemps 2016. Elle permet aux Bellerivois, au fur et à mesure de l'élaboration du PLU, de réagir et de s'exprimer sur les choix qui seront retenus, et d'expliquer leur traduction dans les documents réglementaires s'imposant à tous, particuliers et administrations.



**La prochaine réunion publique de concertation portant sur le dossier réglementaire avant l'arrêt du projet aura lieu mardi 14 novembre 2017 à 20h à l'espace Monzière.**

## Où en sommes-nous de la procédure ?

### Où en sommes-nous de la procédure ?

- 1 > Délibération du conseil municipal de mise en révision du PLU, le 19 mars 2015
- 2 > Réalisation du diagnostic de la commune
- 3 > Débat sur les orientations du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables) en conseil municipal, le 14 avril 2016
- 4 > Concertation : 1<sup>ère</sup> réunion publique jeudi 28 avril 2016 à 20h en Mairie, sur le diagnostic et les orientations générales
- 5 > Elaboration du dossier réglementaire : zonage, règlement, OAP
- 6 > Evaluation environnementale en parallèle au dossier réglementaire
- 7 > Concertation : 2<sup>e</sup> réunion publique de présentation des orientations réglementaires, mardi 22 novembre 2016 à l'espace Monzière
- 8 > Délibération du conseil municipal autorisant Vichy Communauté à poursuivre la démarche du PLU engagée par la commune, le 6 avril 2017.
- 9 > Concertation : 3<sup>e</sup> réunion publique de concertation du dossier réglementaire avant l'arrêt du projet, mardi 14 novembre 2017 à 20h à l'espace Monzière.
- 10 > Finalisation du projet pour arrêt
- 11 > Délibération du conseil communautaire arrêtant le projet du PLU et bilan de la concertation du public, jeudi 16 novembre 2017.
- 12 > Consultation des personnes publiques
- 13 > Lancement de l'enquête publique
- 14 > Remise du rapport du commissaire enquêteur (délai 1 mois après la fin de l'enquête publique)
- 15 > Intégration des modifications à apporter au document du PLU entre l'arrêt et l'approbation
- 16 > Délibération du conseil communautaire approuvant le PLU
- 17 > Application du nouveau PLU dès la mise en œuvre des mesures de publicité

### Quelles sont les étapes d'élaboration ?

#### Calendrier



#### Lexique

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme

**PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Ce document définit les orientations politiques pour le devenir de la commune

**OAP** : Orientation d'Aménagement et de Programmation. Elle définit l'aménagement d'un secteur spécifique

**SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale. Document d'orientations générales établi par Vichy Communauté

**PPRI** : Plan de Prévention des Risques d'Inondation

